



Notation 2009 disciplinaire

Par **olivier69**, le **10/11/2009** à **21:31**

Bonjour,

Notation 2009, suite à un litige de sécurité sur des installations de vidéoprojecteurs au cours du mois de septembre, voici l'appréciation :

D'une part Mr X a des difficultés à anticiper et à s'organiser dans la réalisation des tâches. D'autre part Mr X a commis des manquements graves à sa mission : refus d'exécuter les ordres donnés par son supérieur hiérarchique, gestionnaire et chef d'établissement, comportement de dissimulation et de mensonge.

Au cours de l'année 2009 Mr X a demandé à plusieurs reprises d'exercer toutes les responsabilités liées à sa fonction d'agent chargé de la maintenance des bâtiments, je fais le constat de son incapacité à exercer ses responsabilités et je souhaite que Mr X fasse une conclusion de l'année d'exercice passée et de l'évaluation présente : celui de la perte de confiance entre l'agent et son supérieur hiérarchique.

Avis très généralisé suite à un problème, quel remarque puis je indiquer pour me défendre, suis je obligé de signer une telle appréciation dans la fonction publique. (je ne suis pas d'accord avec ses propos et demande la révision devant la Commission Administrative Paritaire).